

QUOI ?

Titre

Education à la santé Parcours éducatif de santé (cycle 3) écoles et collège de PONT DU CHATEAU - PUY - DE - DOME

C'est innovant !

Ce dispositif est fondé sur la coéducation partagée entre parents, collectivité territoriale et professionnels de l'éducation nationale. Formation et information sont ainsi déclinées à destination des enseignants, des parents et des élèves du territoire, dans la continuité petite enfance, enfance et adolescence.



Quel(s) thème(s) ?

- Bien-être à l'école, climat scolaire, ergonomie des établissements
- Éducation à la citoyenneté
- Éducation à la santé
- Formation tout au long de la vie des enseignants

Quel(s) dispositif(s) ?

- Actions et projets éducatifs
- Parcours citoyen
- Sciences à l'école

Quelle(s) matière(s) ?

- ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
- SCIENCES (MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE)

Quelle(s) compétence(s) ?

- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Expérimentation ?

Lien avec la recherche ?

QUI ?

C'est innovant !

Le programme est destiné à trois publics : les professionnels (enseignants, personnel de la collectivité territoriale (ATSEM, personnel municipal, personnel de crèche)), les parents et les élèves.

Il comprend la formation des enseignants et l'information aux parents (soutien à la parentalité).

Les actions se déroulent dans les classes de CM1 et CM2 des trois écoles de la ville et dans des classes de 6ème du Collège.

La première année du projet, les classes maternelles et de cycle 2 bénéficient d'une exposition et d'un accompagnement par IIREPS. L'exposition est accessible par les personnels de la crèche, de la Mairie, des écoles et des parents délégués.

L'équipe

Nom prénom	Rôle	Académie
Bourdet Jocelyne	Rédacteur	Clermont-Ferrand
Orloff Charlotte	Rédacteur	Clermont-Ferrand

Les partenaires

Structure	Participation	Contact	Période
IREPS Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé http://ireps-ara.org/ind/m.asp	Développement de l'éducation et de la promotion de la santé Formation des enseignants Conseils Documentation		

Les participants

Nombre d'académie(s)	1
Nombre d'établissement(s)	4
Nombre de classe(s)	16
Nombre d'élève(s)	430
Nombre d'enseignant(s)	16
Nombre d'autre(s) participant(s)	5

OÙ ?

C'est innovant !

L'action concerne tous les établissements scolaires (écoles et collège) d'une ville de 12 000 habitants (Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme)

Quel(s) niveau(x) ?

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Collège

Quelle(s) classe(s) ?

- CM1
- CM2
- 6EME
- CE2

Établissement(s)

Académie	Établissement	Observation
Clermont-Ferrand	MORTAIX	
Clermont-Ferrand	RENE CASSIN	
Clermont-Ferrand	PIERRE BROSSOLETTE	
Clermont-Ferrand	JEAN ALIX	

POURQUOI ?

Problème identifié

Plusieurs événements, concernant les enfants, se sont déroulés dans les écoles et le collège ces dernières années : irrespect, attouchements, harcèlement sur les temps périscolaire et scolaire. L'ensemble de la communauté éducative s'en est émue et des pistes éducatives ont été mises en œuvre : séances pédagogiques en classe conduites par l'infirmière du secteur, conférence initiée par une association de parents d'élèves, mise en place au collège de la médiation entre pairs, formation d'élèves ambassadeurs, interventions dans les classes sur le harcèlement ainsi que l'éducation à la vie affective et sexuelle, etc.

La volonté de proposer un projet plus large, adapté à chaque âge, s'inscrivant dans la coéducation a guidé l'action collective.

Indicateur(s) qualitatif(s)

L'impact du dispositif sur le climat scolaire et le respect des personnes sera observé (baisse du nombre de signalements d'actes graves ? baisse du nombre d'incivilités ?...).

QUAND ?

Action(s) liée(s)

Date de début	Date de fin
03/05/19	10/07/20

COMMENT ?

C'est innovant !

Ce dispositif est fondé sur la coéducation partagée entre parents, collectivité territoriale et professionnels de l'Education nationale. Formation et information sont ainsi déclinées à destination des enseignants, des parents et des élèves du territoire, dans la continuité petite enfance, enfance et adolescence.

Modalités de mise en uvre

De janvier à juin, huit séances sont conduites dans chaque classe de CM1, de CM2 et de 6ème, par un binôme de formateurs, l'enseignant de la classe et un formateur de l'IREPS. Les séances sont construites en amont par le groupe de formateurs, lors d'une journée de stage inter-degrés et lors de temps de travail avec les partenaires du projet.

QUEL BILAN ?

Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?

Auto-évaluation de l'action par l'équipe pédagogique

L'évaluation sera conduite auprès des élèves ayant bénéficié des séances de formation, et auprès des familles qui ont participé, via des outils de liaison et des formations en soirées.

L'évaluation sera complétée par les avis des enseignants et des différents formateurs qui ont conduit les séances en classe.

Évaluation interne à l'Éducation nationale

L'évaluation du dispositif sera réalisée par le service santé scolaire de la DSDEN et l'Inspectrice de l'Éducation nationale et son équipe qui ont élaboré le projet d'éducation à la santé.

L'impact du dispositif sur le climat scolaire et le respect des personnes sera observé (baisse du nombre de signalements d'actes graves ? baisse du nombre d'incivilités ?...).

Autre évaluation (par des associations, des consultants...)

L'avis des personnels des collectivités territoriales travaillant auprès des enfants (garderie, restauration scolaire, périscolaire) sera aussi recueilli.

Indicateur(s) qualitatif(s)

L'impact du dispositif sur le climat scolaire et le respect des personnes sera observé (baisse du nombre de signalements d'actes graves ? baisse du nombre d'incivilités ?...) : en cours

ET APRÈS ?

Suites de l'action

Les pistes suivantes sont envisagées et sont fonction de l'évaluation de fin de projet :

- dispositif proposé aux élèves de cycle 2 de la ville
- dispositif proposé à toutes les écoles du secteur du collège
- dispositif proposé sur un autre territoire de la circonscription.